

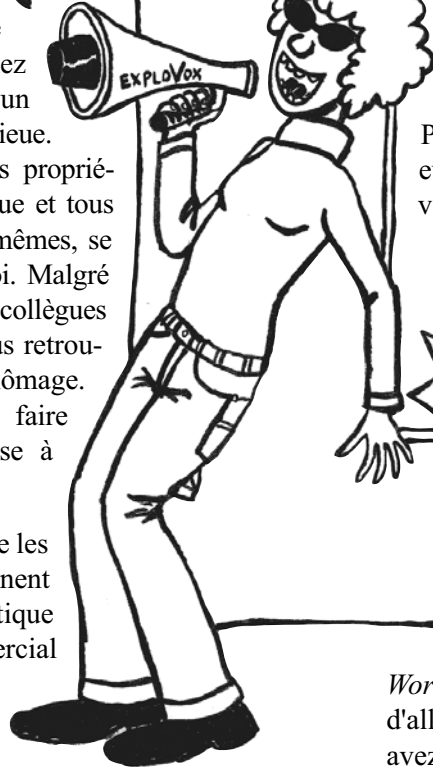
Militant(e)

N° 2

PIKE

Vous avez 17 ans et vous avez quitté l'école alors que vous étiez sur le point d'entrer en 4^{ième} secondaire. Vous demeurez en appartement avec deux amis. Depuis que vous avez quitté l'école, vous avez travaillé comme vendeur (euse) chez Pike&Banana dans un centre commercial en banlieue. Il y a deux semaines, les propriétaires ont fermé la boutique et tous les employés, dont vous-mêmes, se sont retrouvés sans emploi. Malgré le fait que vous et vos collègues étiez **syndiqués**, vous vous retrouvez aujourd'hui tous en chômage. Le syndicat n'a rien pu faire pour empêcher cette mise à pied.

Vous savez maintenant que les mêmes propriétaires viennent tout juste d'ouvrir la boutique Pike dans le centre commercial *Miracle World*. Les propriétaires auraient décidé, après une dizaine d'années, de déménager dans un coin plus «branché». Ils ont simplement changé le nom de leur compagnie pour se débarrasser de la convention collective de Pike&Banana jugée trop généreuse.

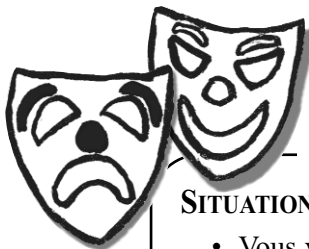
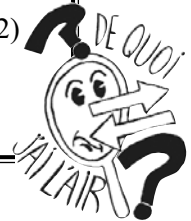
AU
VOLEUR...

Leurs nouveaux employés, sans ancienneté ni syndicat, sont payés au taux horaire minimum. Vous êtes tout simplement révolté(e). Après avoir été employé(e) pendant 2 ans chez Pike&Banana, non seulement vous n'avez jamais eu de reconnaissance pour vos efforts et pour votre loyauté envers l'entreprise, mais on vous a congédié(e) pour économiser les quelques 0,75\$ de l'heure au-dessus du salaire minimum que prévoyait la **convention collective** pour les anciens employés.

On annonce des ventes chez Pike au centre commercial *Miracle World*. Vous vous dites que ce serait un bon moment d'aller informer leurs clients de la manière dont vous avez été traité(e) par les propriétaires de la boutique.

VOUS POUVEZ CONSULTER LES FICHES SUIVANTES :

- Firmes multinationales (2)
- Mondialisation (3)
- Syndicalisme (9)



SITUATION FAMILIALE :

- Vous vivez en appartement avec deux colocataires

OCCUPATION :

En chômage, récemment mis(e) à pied par Pike&Banana.